

E N
N O
T U
R S
E

THIAVILLE, le 6 Mai 1966

21ème Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 et Fête Nationale de Jeanne D'Arc.

- 9 heures : Messe dite à l'intention des Victimes de la Guerre.
- 10 heures : Cérémonie au Monument aux Morts avec la participation des enfants des écoles.
Dépôt de gerbes.
Vous êtes invité à assister à cette manifestation du Souvenir et à pavoiser.

ANCIENS COMBATTANTS

Après la cérémonie, les A.C. sont invités à se réunir à la salle du Foyer où le verre de l'amitié sera offert par l'Association.

AFFOUAGES

L'exploitation de la coupe étant sur le point d'être terminée, les affouagistes sont invités à se faire connaître en mairie où les inscriptions seront reçues les mardis et vendredis, de 18 à 19 heures, jusqu'au 20 Mai inclus.

A.B.

AFFOUAGES. Le Conseil, au cours de sa réunion du 4 Mai, a décidé d'attribuer 4 stères de bois de chauffage aux affouagistes inscrits, au pris de 14 Francs le stère soit 56 Francs la portion. Les numéros seront retirés le lundi 10 Juin 1968 de 9 h à 10 h à la mairie où le Percepteur procédera à l'encaissement. Se munir de monnaie si possible.

FORET COMMUNALE. Le Conseil Municipal décide de procéder dans la forêt communale aux travaux d'enrésinement. Canton des Foursses, parcelle 22 (5ha) en sapins pectinés. Travaux en régie estimés à 8 200 Francs. Le Conseil sollicite, pour aider la commune à financer les travaux, une subvention sur le Fonds National Forestier.

JEUX DANGEREUX. Il a été constaté à plusieurs reprises et en particulier au dépotoir, que des bouteilles étaient brisées et les éclats de verre déposés sur les chemins. Ces jeux doivent cesser. Des sanctions seraient prises.

VACCINATIONS. - Lundi 13 Mai à 16h45 : vaccination antivariolique et revaccination - 1ère injection DTPolio

- Lundi 10 Juin à 16h45:

- 2ème injection DTPolio et Rappel

- Lundi 10 Juillet à 16h45:

3ème injection DTPolio

Un deuxième rappel est conseillé 3 ans après le premier rappel. Prière de se munir d'un peu d'urine pour les injections DTPolio et rappel

CADASTRE. L'agent de conservation du cadastre sera en mairie vendredi 10 Mai 1968, de 9 h à 12 heures.

MODIFICATION AU PLAN D'AMENAGEMENT. Par arrêté n°68 DE/163 du 8 Avril 1968 de Monsieur Le Préfet de M & Moselle, une enquête est ouverte jusqu'au 15 Mai 1968 inclus à la mairie de THIAVILLE où le dossier est déposé. Toute personne peut en prendre connaissance. Pendant les trois derniers jours de l'enquête, les 13, 14 et 15 Mai de 14h à 18 h, Monsieur SORRIER, Ingénieur des T.P.E., désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra en mairie les observations des intéressés.

GENEROSITE. La quête effectuée en mairie à l'occasion du mariage GEORGES-HUIN a produit la somme de 67 Francs qui a été répartie comme suit: la moitié à la section des P.G. de RAMBERVILLERS le quart à la Caisse des écoles et l'autre quart au Foyer Rural de THIAVILLE.

Merci et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.